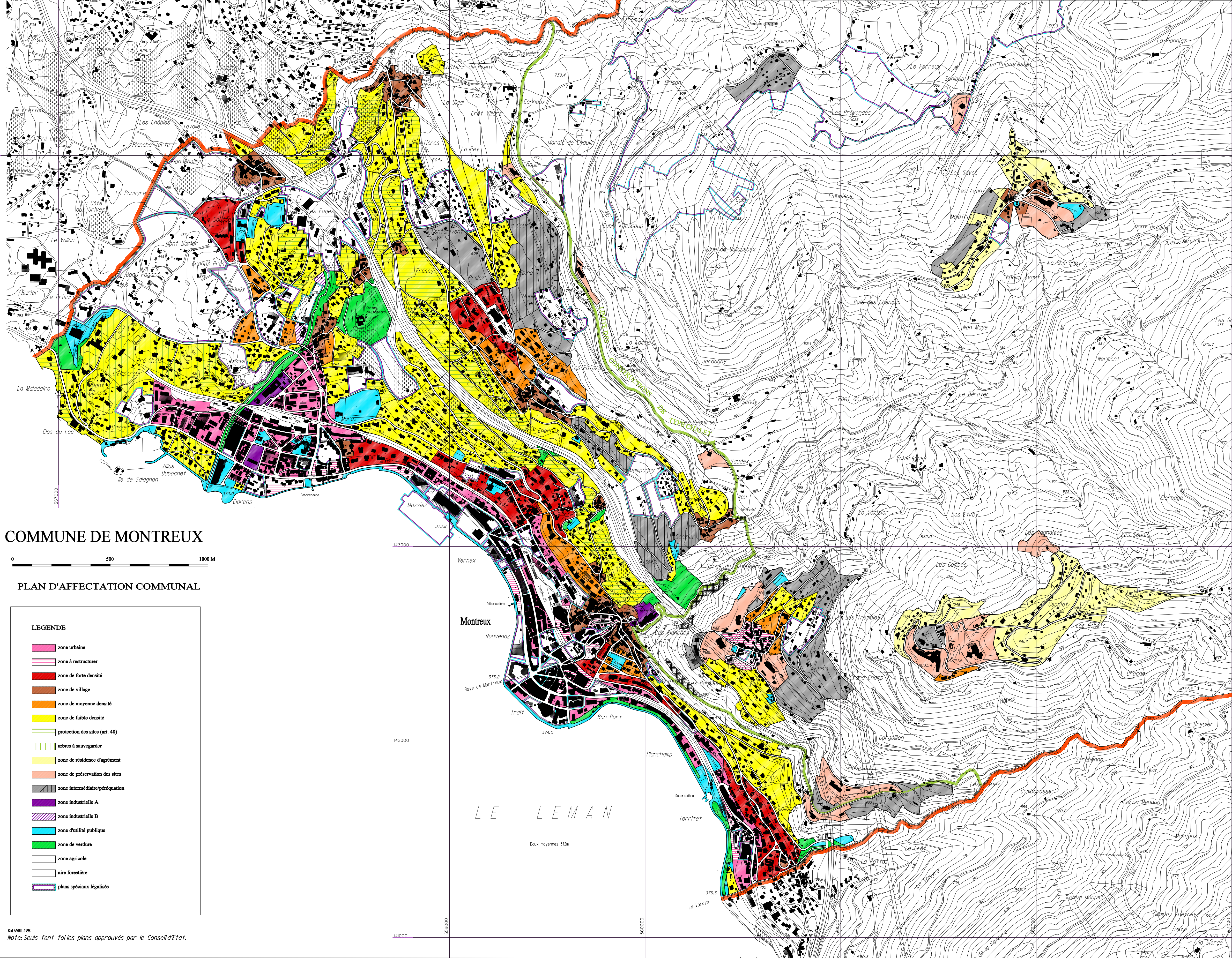




COMMUNE DE MONTREUX

0 500 1000 M

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

- LEGENDE
- zone urbaine
 - zone à restructurer
 - zone de forte densité
 - zone de village
 - zone de moyenne densité
 - zone de faible densité
 - protection des sites (art. 40)
 - arbres à sauvegarder
 - zone de résidence d'agrément
 - zone de préservation des sites
 - zone intermédiaire/péréquation
 - zone industrielle A
 - zone industrielle B
 - zone d'utilité publique
 - zone de verdure
 - zone agricole
 - aire forestière
 - plans spéciaux légalisés